

ADOPTION DE POLITIQUES

Conformément à l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ c. I-13.3), prenez avis de l'adoption de deux (2) politiques lors de la séance ordinaire du Conseil d'administration qui se tiendra le mardi 25 mai 2021 - 19 h 30, en virtuel, par le biais de Teams :

- ***Politique relative à l'inscription de l'élève dans une autre école ou à son expulsion du Centre de services scolaire des Découvreurs, dans le cadre d'une mesure disciplinaire*** (LIP, art. 242);
- ***Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage du Centre de services scolaire des Découvreurs*** (LIP, art. 235).

Pour les gens qui souhaiteraient consulter les documents et assister à la séance en virtuel, merci d'en faire la demande à l'adresse courriel secgen@csdecou.qc.ca.

Québec, ce 21^e jour du mois d'avril 2021



Mélanie Charest, avocate

Directrice du Service du secrétariat général et des communications